

DELIBERATION

73 (2.2)

Le 27 septembre 2018, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude SCHALK, Maire

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 21 septembre 2018

Présents : Mesdames et Messieurs SCHALK, RIVIERE, VOCANSON, MARTY, DRIOL, DUCREUX, CHAPOT, FABRE, J. BEAL, LEVET, ESCOFFIER, LUIRE, BRUEL, BOIS-CARTAL, BOUZINA, KHEBRARA, KARA, PANGAUD, LAROCHE, DURAND, JACOB, CEYTE, MARRET, RASCLARD, SEGUIN,

Procurations : Monsieur A. BEAL à Madame RIVIERE, Monsieur BROT à Monsieur SCHALK, Madame GIAUME à Madame DUCREUX, Monsieur FESSY à Monsieur PANGAUD,

Secrétaire : Madame FABRE

Objet : Autorisation de signer une demande de permis de construire pour la création d'un centre de tir sportif

Monsieur le Maire rappelle que, le projet de création d'un centre de tir sportif a déjà été abordé à plusieurs reprises en séance, il est aujourd'hui parfaitement défini. Pour mémoire, cet équipement sera installé sur le site des Bullieux, à l'arrière du lycée, sur un terrain précédemment destiné à la pratique du rugby.

Cet important projet aura une emprise au sol de 2 500 m² environ, sur 3 niveaux, le 1^{er} niveau étant enterré. Il intégrera, en plus des stands de tir, un espace adapté à la formation des forces de sécurité ainsi qu'un espace dédié aux obligations réglementaires des chasseurs, une loge pour le gardien et des locaux administratifs et de convivialité.

Monsieur le Maire précise que ledit projet a été présenté lors de la commission urbanisme du 27 septembre 2018.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, par 24 voix pour et 5 voix contre (groupe PANGAUD) :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la demande de permis de construire pour créer un centre de tir sportif.

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 28 septembre 2018

Le Maire
Jean-Claude SCHALK



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20180928-73-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2018

Affichage : 01/10/2018

